

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
-----  
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DU PATRIMOINE  
-----  
SOUS-DIRECTION DU BUDGET ET DU FINANCEMENT  
-----  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
-----  
MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

DEPARTMENT OF FINANCIAL RESOURCES AND EQUIPMENT  
-----  
SUB-DEPARTMENT OF BUDGET AND FINANCING  
-----  
PUBLIC CONTRACTS SERVICE  
-----

**COMMUNIQUE N° MB-460 /C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 28 NOV 2022**

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°073/D13-360/DC/MINSANTE/CIPM/2022, pour l'Organisation d'un séminaire d'imprégnation au plan de carrière des professionnels de santé mis à la disposition du Ministère de la Santé Publique sur les principes d'éthique et de déontologie

Financement : BF

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 7360 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 28 NOV 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisée aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution	observations
Organisation d'un séminaire d'imprégnation au plan de carrière des professionnels de santé mis à la disposition du Ministère de la santé Publique sur les principes d'éthique et de déontologie	ETS NATCHA & CIE « PLUS » Tel : 695 802 724	35 399 482	05 Jours	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINSANTE ;
- CFC/MINSANTE ;
- DRFP/SDBF/SMP ;
- CHRONO/ARCHIVES



*Le Ministre*

*Dr. Manassés Malachie*